



Guide Régional des Formateurs

Préambule

A fin d'avoir une offre de formation de qualité et cohérente sur l'ensemble du territoire , nous vous proposons ce guide à destination des formateurs de la ligue Provence Alpes Cote d'azur. Les différents objectifs sont les suivants:

- Avoir une offre de formation à destination la plus lisible possible
- Avoir une démarche de formation et des contenus de formation assez transversale pour faciliter le parcours de formation sur l'ensemble du territoire.
- Permettre à chaque club de trouver sa place dans le dispositif de formation que ce soit centre de formation organisateur des sessions de formation que les clubs d'alternance élément incontournable dans le dispositif de formation.

Pour vous aider dans cette action , nous avons mis en place des référents départementaux et des rdv pour vous accompagner au mieux.

Nos référents départementaux :

- Département des Alpes Maritimes:
Didier Monrolin, tel : 04 93 31 45 65 , didier.monrolin@gmail.com
- Département du Var:
Yannick Gendron tel : 04 94 29 42 26 yannickgendronjbb@gmail.com
- Département des Bouches du Rhône:
Bernard Claveries tel : 06 61 09 53 89 b.claveries@voile13.fr
- Pour les Plans d'eau intérieur :
Vincent Labertrande tel : 04 92 44 23 59 ecoledevoileaj@orange.fr

La coordination de l'ensemble du dispositif :

Jacques Hublet, jacques.hublet@voilepaca.fr tel : 06 13 04 31 69

Le secretariat de la formation :

Marie Jarrige, formation@voilepaca.fr tel : 04 94 24 16 72

Nos rendez vous de la formation

Forum des centres de formation (co-pilotage ligue /CDV période début mai)

Objectif : Bilan des centres de formations

Réunion ERF (pilotage ligue période mars et novembre)

Objectif : Faire des propositions d'améliorations sur nos dispositifs de formation

Rendez vous des formateurs régionaux (co-pilotage Ligue/CDV période mars sur 2 jours).

Objectif : Actualisation sur évolution des dispositifs de formation à destination des formateurs régionaux

Et Naturellement le **Colloque** en fin d'année.

Rappel des démarches administratives

- Demande d'habilitation à faire annuellement à la ligue avant fin juin ,formulaire téléchargeable sur le site www.voilepaca.fr
- Vérifier la qualification des formateurs et leurs recyclages éventuels, l'enjeu du recyclage et plus un moment d'échange d'expérience avec une mise à jour éventuelle sur les évolutions réglementaires, une invitation à faire évoluer son système de formation par la confrontation des expériences.
- Définition du cout de la formation avec les aides éventuelles.
- Préinscription des stagiaires CQP à la ligue, cf fiche de préinscription téléchargeable sur le site.

Au démarrage de la formation:

- Ouverture du livret de certification par la vérification de la validation des 5 UCT
- Vérification de l'organisation des phases d'alternance et disponibilité du formateur tuteur
- Ouverture du cahier de liaison qui a le double rôle, mettre en place un outil de suivi pédagogique de la formation ainsi qu'il fait office de la convention d'alternance.

Pendant le déroulement de la formation

- Validation de l'épreuve d'exigence préalable à l'alternance (UC 1 sécurité)
- Validation au rythme des compétences acquises des différentes UC.
- En parallèle utilisation du cahier de liaison pour accompagner le stagiaire dans sa progression professionnelle. Démarche formative utilisation de la grille d'analyse professionnelle.

En fin de formation, faire parvenir à la ligue

- La fiche d'inscription (partie détachable du livret de certification)
- La fiche de validation des compétences entièrement validé (date , signature, lieu) (partie détachable du livret de certification)
- Le cahier de liaison annoté des remarques pendant la formation et des fiches évaluations des compétences professionnelles.
- Le mini dossier pédagogique est constitué par une page de présentation de la dernière partie pratique de sa formation et au minimum des préparations des 6 dernières séances, avec les remarques du moniteur en formation et du tuteur.

Rappel important:

La formation peut être engagée avant les 18 ans révolus du stagiaire, la délivrance de son diplôme ne se fera que lors de ses 18 ans.

Obligation d'avoir sa licence de l'année visée médicalement et l'inviter à vérifier sur le site de la FFVoile, sur l'espace licencié l'exactitude de son adresse , le diplôme étant expédié à partir de ces informations.

Outil de cadrage de construction des formations

En complément de la mallette du formateur et des divers documents à votre disposition pour votre formation, nous vous proposons une grille de cadrage pour la construction de votre formation.

Cette grille a deux ambitions :

1. La première, vous aidez à organiser vos interventions, en affinant pour chaque UC les savoirs à faire passer, les démarches opérationnelles que vous souhaitez que vos stagiaires puisse acquérir. Les TP que vous envisagez d'utiliser pour accompagner vos interventions.
2. Dans un deuxième temps lors des bilans de nos formations nous pourrons faire un travail d'analyse des différentes orientations , apports réalisés et TP mis en place.

Grace à ce travail nous pourrons ensemble continuer de faire évoluer nos dispositifs de formation pour les rendre plus efficace et plus adapté aux besoins de nos jeunes moniteur en formation.

Au delà de ce travail qui organise les contenus de formation et les TP, il faudra organiser dans le temps vos actions de formation et déterminer les objectifs de formation en centre de formation et ceux en alternance. La aussi l'analyse des différents dispositif d'organisation pourront être comparer et analyser pour comprendre les intérêts et inconvénient de chaque solution.

En conclusion cette démarche est de réussir à déterminer ensemble , des dispositifs les plus opérationnel et avoir une offre de formation la plus lisible possible et adapter à nos futurs jeune moniteur.

En amont à vos interventions sur les contenus de formation proprement dit, nous vous invitons à rappeler au démarrage de votre formation les éléments ci-dessous :

La présentation du « métier » visés, les prérogatives des titulaires du CQP AMV

Le principe d'organisation de la formation

Les différents documents à leurs disposition

Dans le cadre de la structuration régional de la formation , une fois vos stagiaires préinscrit à la ligue en concertation avec Marie (secrétariat de la formation) vous recevrez une mallette moniteur qui est constitué :

- Livret de certification CQP AMV
- Le Cahier de liaison régional CQP
- Le manuel « enseigner la voile »
- Les fiches environnement
- Document « Démarche d'enseignement »
- Document « Conseil pour l'animation »
- Kit embarqué « carte de progression »
- Passeport Voile
- Livret Jeune enfant
- Memo Secu
- Tour du cou FFVoile

Domaine Sécurité

UC	UC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique	UC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants
Contenu de formation et démarche opérationnelle	<p><i>Exemple : Responsabilité civile/pénale</i></p> <p><i>Ripam</i></p> <p><i>Le DSI</i></p> <p><i>Règlement intérieur du club</i></p>	<p><i>Exemple : Les risques liés à la pratique et aux différents supports</i></p>
Les TP		

Domaine Animation

UC	UC 3 : Permettre un temps de pratique maximal	UC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants
Contenu de formation et démarche opérationnelle	<p><i>Exemple : Les différents types de consigne</i></p> <p><i>Mettre en place</i></p> <p><i>Gestion temps</i></p>	<p><i>Exemple : Tableau Communication/ attitudes du moniteur</i></p> <p><i>Les caractéristiques des publics</i></p>
Les TP		

Domaine Enseignement

UC	UC 5 : Intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants	UC 6 : Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
Contenu de formation et démarche opérationnelle	<p><i>Exemple : Fonctionnement de l'engin</i></p> <p><i>Fonctionnement de l'individu</i></p> <p><i>3 stades</i></p>	
Les TP		

Certification de l'UCC1 :

La certification de cette épreuve en situation d'urgence simulée permet de valider *l'exigence préalable à la mise en situation pédagogique* du stagiaire AMV.

Déroulement de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en trois temps :

- Le candidat devra réaliser un parcours « sécurité » d'environ 20 minutes permettant d'évaluer sa maîtrise sur différentes techniques professionnelles :

	Acquis	Pas Acquis
Prévenir des postures à risque lors de la manutention du matériel		
Récupérer un homme à la mer à partir d'un bateau de sécurité. PLS, geste d'urgence		
Redresser un dériveur ou un catamaran à partir d'un bateau de sécurité		
Remonter par ses propres moyens dans le bateau de sécurité à partir d'une immersion		
Remorquer des dériveurs, des catamarans ou des planches à voile		
Se mettre à l'eau et passer sous une coque		
Utiliser une sécu		
Utiliser un moyen de communication		
Evaluer les conditions MTO		
Dégréer sur l'eau		

- A la suite de ce parcours, le candidat devra faire face à une situation d'urgence simulée préalablement tirée au sort. Le candidat et l'évaluateur resteront ignorants de la situation donnée jusqu'à ce qu'elle survienne en situation d'encadrement. Le candidat doit être capable de prioriser les actions à réaliser face à une situation d'urgence. La situation tirée au sort doit correspondre à une réalité de terrain (risque mortel si risque de noyade, de traumatisme ou d'hypothermie) :
 - Arrivée d'un grain
 - Un équipier coincé sous la coque suite à un dessalage
 - HLM conscient
 - HLM inconscient
 - Chavirages multiples
 - Un équipier blessé à un membre / à la tête
 - Démâtage ou autre casse matérielle
 - Oubli de bouchons en cata
 - Panne moteur de sécu, crevaison
- A l'issue de la situation d'urgence simulée, le candidat s'entretiendra durant 10 minutes maximum avec l'évaluateur. L'entretien portera sur les observables et les procédures (DSI) que le candidat a mis en œuvre pour gérer la situation d'urgence.

Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5
- En auto-encadrement
- Niveau des pratiquants ⇒ élargir la notion « d'auto-encadrement »
- Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'AMV
- MTO : 5nds ≥ vent ≥ 20nds

UCC certifiée	Critères de certification du candidat	Observables et indicateurs
<p>UCC1 b et d Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident - Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel</p>	<p>Il priorise les actions à réaliser, pour éviter le sur accident, réduire les délais d'intervention des secours, en cohérence avec les spécificités des supports encadrés et du dispositif de sécurité de la structure</p> <p>Il organise la préparation du matériel et l'aménagement si besoin en cours de séance ; il utilise correctement le bateau à moteur et se décentre de la conduite pour remorquer, aborder les supports, redresser un bateau chaviré, récupérer un pratiquant.</p>	<p>Met des routines de fonctionnement avec ses pratiquants Connaît le mémo sécu, donne des consignes claires et adaptées à ses pratiquants. Se laisse de l'eau à courir Compte ses bateaux et ses pratiquants, les localise (balayage permanent) Temps de réaction < à 10-15 sec Diagnostique la situation (EC de faire l'état des lieux) : « Le problème c'est ... » Hiérarchise les actions : - intervient en fonction du DSI (connaît la procédure d'intervention et la met en œuvre) - alerte son RTQ (utilise la VHF, communique un message clair et adapté à la situation) - choix de repli (connaît le périmètre de navigation, de sécurité) - sécurise les autres pratiquants : regroupe, met au mouillage, consignes ... Attitude face à l'accident : - reste calme - rassure - clair dans ses consignes, persuasif - évalue en permanence l'évolution de la situation / regarde en permanence son groupe Justifie ses choix, ses ordres de priorité</p> <p>Participe à la rédaction du compte-rendu d'accident/incident</p> <p>Ateliers : Check list de sa sécu, des supports Evalue les conditions météo (force, direction, état du plan d'eau, évolution) Manutention : prévention sur le portage (posture), mal de dos, tenue vestimentaire (chaussure, ...), sollicite une aide extérieure. HLM : trajectoire, vitesse d'approche, endroit de récupération, technique de sortie de l'eau, bilan santé, mise en PLS Se met à l'eau, attache sa sécu, passe sous une coque, analyse la situation, pas de panique, ne se met pas en danger, remonte dans sa sécu Redresse : met en sécu l'équipage, rend acteur les stagiaires, positionnement sécu, moteur allumé/éteint, orientation du support, prise du support, vitesse d'exécution Remorquer : aborde le support (vitesse, traj, débraye), temps de prise en remorque (max 10min pour 5 bateaux), consignes aux pratiquants (dérive, écoute, les mains, ...) claires, concises et adaptées, gère l'organisation de la mise en remorque, gestion du matériel (patte d'oie, longueur, ...), regarde 90% du temps sa remorque, compte régulièrement, trajectoire, vitesse Maniement de sa sécu : trajectoire, adapte sa vitesse, connaît les pannes moteur, coupe-circuit, coupe son moteur lors des manipulations Envoie un message clair et concis aux secours à l'aide de sa VHF/portable/gestuel Dégréer : positionne le support / au vent, met clair le matériel, vitesse d'exécution</p>

Certification de l'UCC 2-3-4 :

Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5
- Niveau des pratiquants (niveau de 1 à 3, cf. prérogative d'encadrement de l'AMV)
- Public d'école de voile inscrit
- Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'AMV
- Les 3 séquences se feront sur 2 publics de pratiquants différents (adultes/enfants pour permettre l'adaptation) au cours de 3 moments clés : une phase préparatoire, la phase d'accueil, en situation sur l'eau.

Phase préparatoire et Phase d'accueil :

UCC2

- Présente un topo sécu à ses pratiquants
 - Zone de navigation (RDV, repli, ...)
 - Mode de communication sur l'eau
 - Rend acteurs ses pratiquants dans la vérification de leur matériel et équipement personnel

UCC4 :

- Il favorise l'échange : questionne individuellement et collectivement et prend en compte les caractéristiques des publics
- Il est à l'écoute et reformule
- Il connaît les mots clés de chaque famille de projet
- Il négocie avec son/ses stagiaires le projet en fonction des conditions du jour

En situation d'animation :

UCC2 :

- Gestion de l'espace / de la flotte entre pratiquants

UCC3 :

- Organise les départs et retours de plage, les regroupements
- Rend acteurs ses pratiquants dans ces phases d'organisation et favorise l'entraide
- Varie la durée et l'intensité des situations en fonction du public
- La mise en place est cohérente avec le thème choisi et le projet.

UCC4 :

- Il met en cohérence projet/contenu d'enseignement/pré-requis/contraintes
- Il est présent avec ses pratiquants, les motive en tenant compte des publics

UCC 4, 2 :

- Adapte le matériel en fonction
 - des conditions météo,
 - pour faire vivre le projet de navigation
 - et en présente les principes aux pratiquant

Certification de l'UCC5

Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5 (pour permettre une intervention individuelle et collective)
- Niveau des pratiquants (niveau de 1 à 3, cf. prérogative d'encadrement de l'AMV) ⇒ élargir la notion « d'auto-encadrement »
- Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'AMV
- MTO : 5nds ≥ épreuve sur l'eau ≥ 20nds, sinon utilisation de la vidéo (Ex : site de la FF Voile, *Médiavoile*)
- Durée : 20 minutes max

Modalités pour l'évaluateur :

- Le candidat tire au sort un thème relevant :
 - o De manœuvre (virement, empannage, envoi/affalage sous spi, HLM, empannage sous spi, prise de coffre, ...)
 - o De conduite (près, portant, travers, sous spi, ...)
- Il est impensable de ne pas pouvoir certifier la compétence visée (ici l'analyse de la technique) sous prétexte d'un problème de sécurité, de gestion de flotte ou de projet de navigation (le temps sur le dispositif étant relativement contraint, autant l'utiliser à former, plutôt qu'à évaluer !). Aussi l'évaluateur aménage la situation, prend en charge les autres dimensions de la séance (sécu, mise en place, ...) afin que l'activité du moniteur apprenti soit focalisée sur le pratiquant et sa progression.
- L'AMV met en œuvre ses outils (grille d'observation, grille d'analyse, répertoire d'interventions)
- On vérifie que l'AMV est en capacité à faire évoluer une situation en la simplifiant ou en la complexifiant (sur quel levier il joue : temps, espace, trajectoire, circulation ?)



⇒ L'activité de l'évaluateur ne se résume pas à évaluer le résultat observable sur le pratiquant mais bien à évaluer le processus mis en œuvre par l'AMV (collecte l'info, émet des hypothèses, fait le choix d'un mode d'intervention) !

L'AMV n'aura pas forcément la réponse juste du premier coup, en revanche il devra réinterroger son mode d'intervention, son analyse voire son observation.

UCC certifiée	Critères de certification du candidat	Observables et indicateurs
UCC5 Intervenir pour accélérer le progrès des pratiquants	<ul style="list-style-type: none"> - Il se donne le temps et la possibilité d'observer les pratiquants, sans compromettre leur activité - Il interprète les conduites en fonction de sa propre expérience, de ses connaissances, et de ce qu'en disent les pratiquants - Il donne des repères, des critères de réussite, des consignes d'action, ou réalise une démonstration, en rapport avec l'activité et les éventuelles difficultés des pratiquants - En fonction des constats réalisés sur les pratiquants, il individualise ses consignes ; il simplifie ou complexifie la situation, il aménage le matériel, il propose un exercice - Il règle les supports pour faciliter le pilotage ; il organise la situation pour qu'elle fasse appel aux acquis des pratiquants et qu'elle leur propose des sollicitations en matière de technique, sécurité sens marin et environnement, spécifiques au niveau visé 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix dans la mise en place / au thème travaillé. - Placement pour observer : observation assiette, trajectoire, profil de la voile, pratiquants ... - Placement pour communiquer : au vent/sous le vent - Questionne le pratiquant et le fait reformuler. - Durée et fréquence des interventions. - Durée de la situation pour les pratiquants (rythme, évolution) - Utilise la grille d'observation. - Privilégie le dialogue avec les stagiaires pour interpréter les échecs et les réussites (affine son analyse). - Utilise la grille d'analyse (Emet des hypothèses, propose des remédiations en fonction de son expérience, son niveau technique, du schéma de fonctionnement de l'engin, d'un répertoire d'image de référence). - Varie le type de consignes et d'intervention et les utilise au moment opportun et adapté / au niveau du pratiquant. (cf catalogue vu en formation) - Claire concise et précise - Organiser des interventions individuelles et/ou collectives - Evaluate le résultat chez son pratiquant et donc relance son processus d'intervention / d'analyse / d'observation - Anticipe une éventuelle adaptation du matériel, simplification et complexification : - Adapte le matériel à l'exercice, au niveau des pratiquants, à la météo. (bloque des commandes, règle, ...) - Utilise les leviers de l'enseignant adaptés à la situation (espace, temps, trajectoire et circulation). - Régulation individualisée ou collective.

Certification de l'UCC6 :

Enjeu = l'AMV engage sa responsabilité dans la certification des 3 premiers niveaux de pratique.

Pour répondre à cette ambition, l'AMV doit maîtriser un ensemble de compétences :

- Evaluation continue au travers de situations spécifiques (évaluatif) : EC de donner des critères d'évaluation par rapport à une situation vécue sur l'eau
- Auto-évaluation du pratiquant (formatif) par l'utilisation de la carte de progression : EC d'utiliser la carte de progression et lors d'un bilan de séance de la mettre en lien avec la situation vécue
- Distinction entre progression et niveau d'autonomie : EC d'évaluer un niveau d'autonomie et de permettre au pratiquant d'évaluer ses propres limites en projetant le pratiquant dans un contexte où l'AMV ne l'a pas vu !
- Ecouter et intégrer les remarques, communication sur l'offre-produit : EC d'orienter en fonction d'un profil et d'un projet de navigation, le pratiquant vers un produit de la structure ou externe (fidélisation de la pratique par une démarche commerciale)

Il faut une certaine continuité dans la certification, c'est ce qui lui donnera la capacité à argumenter : l'AMV pourra justifier de la validation **ou non** du niveau en s'appuyant sur les compétences décrites dans la carte de progression (nécessaire mais pas suffisant) et sur une situation globale reflétant la prérogative de pratique liée au niveau.

Conditions de réalisation requises pour l'épreuve de certification:

- Nombre de supports préconisé : 5
- Niveau des pratiquants (niveau de 1 à 3, cf. prérogative d'encadrement de l'AMV)
- Public d'école de voile inscrit dans un cycle d'apprentissage (par exemple stage de 5 jours)
- Sur la famille de support correspondant au niveau 5 de l'AMV
- Les 3 séquences se feront sur le même groupe de pratiquants, de niveau 3 maximum et au cours de 3 moments clés : un bilan de séance, la situation globale du pratiquant et un bilan de stage.

Modalités pour l'évaluateur :

L'évaluateur suivra l'AMV sur un même groupe de pratiquants sur 3 moments privilégiés :

- lors de l'animation d'un bilan de séance
- sur la situation de certification (« situation globale ») proposée au pratiquant à l'issue du stage
- à la délivrance des niveaux, pendant le bilan de stage.

UCC certifiée	Critères de certification du candidat	Observables et indicateurs
UCC6 Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants	<p>- Il organise l'évaluation en continu et des situations spécifiques d'évaluation ; il donne au pratiquant des occasions de s'auto évaluer</p> <p>- Il utilise les outils d'évaluation et saisit les opportunités pour évaluer les différentes étapes de la progression dans les trois domaines.</p> <p>- Il évalue précisément la capacité des pratiquants à s'affranchir de la supervision d'un encadrant et élargir leur périmètre de navigation</p> <p>- Il promeut les produits et activités fédéraux, et fait le lien entre le niveau et les aspirations des pratiquants, pour le conseiller dans ses choix d'activité à l'issue du stage ou de la leçon</p>	<p><u>Bilan de séance</u> :</p> <p>Durée du bilan (maxi 10')</p> <p>Moment du bilan (mise en bonne condition pour les pratiquants : froid, mouillés, ...)</p> <p>Mode de communication : sollicite le dialogue individuellement/collectivement, interroge, positionnement / au public (soleil, vent, ...)</p> <p>Resitue le pratiquant par rapport à la situation vécue sur l'eau</p> <p>Vérifie par le dialogue les acquis chez le pratiquant (collectif et individuel), les valide, les hiérarchise, ressort les mots clés (auto-évaluation du pratiquant)</p> <p>Maîtrise l'utilisation de la carte de progression / affiches des niveaux</p> <p>Permet au pratiquant de se situer dans sa progression</p> <p>Introduit et justifie la séance suivante (contrat pédagogique)</p> <p><u>Situation globale</u> :</p> <p>En adéquation avec le projet</p> <p>Pertinente / au niveau de pratique visé / critères de certification</p> <p>Met en œuvre une grille de certification avec indicateurs mesurables (peut-être la carte de progression)</p> <p>Mise en place cohérente (adapte l'aménagement de la situation si nécessaire) et placement efficace pour permettre l'évaluation</p> <p>Evalue individuellement chaque pratiquant, à chaque poste</p> <p><u>Bilan de stage</u> :</p> <p>Aménage l'environnement, retours individuels et collectifs</p> <p>Argumente la certification en faisant référence à sa grille de certification, la carte de progression et la situation globale vécue sur l'eau par le pratiquant</p> <p>Détermine les prérogatives de navigation du pratiquant / à son projet, sa marge d'évolution</p> <p>Permet au pratiquant d'évaluer ses propres limites en le projetant dans autre contexte</p> <p>Remplit correctement le livret de certification</p> <p>Mesure l'indice de satisfaction du client (fiche de satisfaction/questionnaire qualité)</p> <p>Propose une continuité de pratique chez lui ou ailleurs (connaît l'offre produit et la communique en fonction du projet du pratiquant)</p> <p>empathie, écoute, ...</p>

Démarche qualité sur les formations CQP en PACA

Nous avons souhaité mettre en place une démarche qualité de nos actions de formation, cette démarche s'appuie sur deux dispositifs :

1^{er} dispositif :

La mise place d'un bilan de formation à l'issue des temps de formation en centre de formation

Nous vous proposons de faire remplir le fiche A par vos stagiaires à l'issue de vos temps de formation en centre de formation.

Vous utilisez les fiches B et C pour en faire une analyse et synthèse et pour faciliter le traitement nous faire le retour des informations directement par une enquête en ligne à l'adresse ci-dessous :

Copié cette adresse dans votre navigateur pour accéder à l'enquête

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dE9LOW84RlpwbE5NR0VGMzVrTE9YaHc6MQ#gid=0>

- Fiche A : RETOUR Stagiaire
- Fiche B : ANALYSE
- Fiche C : SYNTHESE

2^{ème} dispositif :

A la fin du cahier de liaison nous vous demandons de faire remplir la fiche retour

FICHE A

Nom :	FICHE RETOUR Centre de formation
Date et Lieu :	Indiquez votre indice de satisfaction (de 0 à 9)
Directeur du Stage :	

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Apports en centre de formation :	1	pas du tout			parfois					toujours
• Maîtrisé et clair	2	jamais			parfois					souvent
• Vous avez pu participer, intervenir	3	inintéressant			ennuyeux					enrichissant
• Les TP sur l'eau étaient :	4	inexistant			ennuyeux					enrichissant
• Les TP en salle étaient :	5	inexistant			rare					enrichissant
Les échanges avec le (ou les) formateur(s) ont été :	6	inexistant			légère					adaptée
La documentation qui m'a été proposée a été :	7	inexistant			rare					enrichissant
L'utilisation des moyens audiovisuels a été :										

FICHE B	FICHE ANALYSE	
	Directeur du Stage :	
	Date:	Lieu :

Les points à évaluer	Résumé des commentaires des stagiaires	moyenne
1 Apports en centre de formation : • Maîtrisé et clair		
2 • Vous avez pu participer, intervenir		
3 • Les TP sur l'eau étaient :		
4 • Les TP en salle étaient :		
5 Les échanges avec le (ou les) formateur(s) ont été :		
6 La documentation qui m'a été proposée a été :		
7 L'utilisation des moyens audiovisuels a été :		

FICHE C

FICHE SYNTHESE

Centre de formation :

Responsable de la formation:

Année:

POINTS FORTS				
POINTS FAIBLES				
QUELLES SOLUTIONS PROPOSEZ-VOUS POUR AMELIORER VOTRE FORMATION? Cette réflexion devant vous servir comme pense- bête avant votre prochain stage				
DE CES REFLECTIONS, OU PLUS GENERALEMENT, QUE PROPOSEZ-VOUS QUI PUISSE FAIRE PROGRESSER LES AUTRES ?				